

Mercredi 13 janvier 2021 de 9h30 à 15h

En visioconférence par Zoom

Objectifs

Mieux comprendre les enjeux liés à ces deux types d'aménagement et les procédures administratives
Connaître les démarches engagées sur le territoire Allier-Loire amont par le retour d'expériences

Public

Prioritairement membres salariés et bénévoles du réseau sur bassin Allier-Loire amont
Et réseaux adjacents

Maximum souhaité : 15 personnes

Programme et intervenants

- 9h30** **Accueil virtuel**
Rappel du fonctionnement de l'outil et du programme de la session - *FNE Haute-Loire*
- 9h40** **Présentation de l'état des connaissances et des enjeux liés à ces deux types d'ouvrages sur les milieux aquatiques (15 min sur chaque sujet) – Réseau national Eau et Milieu Aquatique France Nature Environnement**
- 10h10** **Présentation générale du cadre réglementaire - Jean-Luc Carrio, chef de service Eau et Environnement DDT Haute-Loire**
- 10h30** **Précisions réglementaires concernant les microcentrales (présentation suivie de questions/réponses) - Jean-Luc Carrio**
- Pause de 10 minutes
- 11h15** **Précisions réglementaires concernant les retenues collinaires (présentation suivie de questions/réponses) - Jean-Luc Carrio**
- 12h-13h : pause déjeuner
- 13h – 15h** **Retour d'expérience / échange sur les situations rencontrées sur le bassin Allier-Loire amont**
- 13h-14h : Echanges sur les cas de microcentrales
14h-15h : Echanges sur les cas de retenues collinaires

Contact et inscription

Florence Arnould, Coordinatrice FNE Haute-Loire – florence.arnould@fne-aura.org – 07 83 67 92 10
Inscription par mail préférentiellement.